

Ce qui importe
le plus

c'est le contenu



À LA RECHERCHE DES INGRÉDIENTS DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER

FAIRE LE MÉNAGE DE NOTRE MAISON EST UNE FAÇON DE NOUS ASSURER DU BIEN-ÊTRE DE NOTRE FAMILLE. CEPENDANT, LES PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER QUE NOUS UTILISONS PEUVENT ÊTRE NOCIFS POUR NOTRE SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT.

Tout le monde sait bien que la plupart des produits d'entretien ménager contiennent des substances toxiques dangereuses — d'où l'omniprésence du symbole de tête de mort. Mais qui sait vraiment quelles substances toxiques se cachent dans la composition de nos produits nettoyants? À l'heure actuelle, aucune obligation légale au Canada ne force les fabricants de produits nettoyants à fournir la liste complète de leurs ingrédients ou des dangers potentiels reliés à ceux-ci.

Au printemps 2012, la Fondation David Suzuki a invité la population canadienne à sortir les squelettes de leurs placards ménagers afin de participer à un sondage en ligne sur les substances toxiques contenues dans les produits d'entretien ménager. La Fondation cherchait à savoir quelles étaient les informations accessibles à la population canadienne quant à la composition de leurs produits nettoyants domestiques.

Nous sommes tous exposés quotidiennement, à faibles doses, aux nettoyants domestiques ou à leurs résidus. Certains produits nettoyants contiennent des [substances toxiques dangereuses](#) qui ont été reliées à certains troubles de la santé tels que le cancer, les problèmes de fertilité, l'asthme et les allergies sévères. Même si des symboles nous préviennent des risques de dangers aigus, comme la tête de mort sur la bouteille d'eau de Javel ou tout autre symbole signifiant « poison », « corrosif » ou « irritant », il n'y a toujours aucune obligation d'aviser les consommateurs des dangers potentiels d'intoxication chronique ou des risques pour l'environnement reliés aux substances toxiques contenues dans les produits d'entretien ménager.

« J'ai choisi de passer au « vert » avec les nettoyants et je les adore ! Ils fonctionnent à merveille et ils sont bien meilleurs pour nous et pour l'environnement. »

- Samantha



« J'ignorais que les fabricants de nettoyants traditionnels n'étaient pas tenus d'afficher la liste de tous les ingrédients. À partir de maintenant, je vais lire les étiquettes. »

~ Jasmine

Plus de 10 500 personnes ont répondu à ce sondage, dont près de 35 % vivent au Québec, ce qui a permis à la Fondation de recueillir des informations sur plus de 15 000 produits nettoyants domestiques. Il appert que la population canadienne et québécoise souhaite avoir accès à plus de renseignements concernant la composition de leurs produits d'entretien ménager. Cependant, ces renseignements restent encore difficiles à trouver :

- Seulement 42 % des nettoyants domestiques offraient la liste complète de leurs ingrédients;
- Soixante-dix pour cent d'entre eux affichaient la prétention de « produit vert » comparativement à quarante-sept pour cent qui arboraient une quelconque certification écologique;
- 99 % pour cent des participants ont formulé le souhait que les compagnies soient forcées d'afficher tous les ingrédients qui composent leurs produits ainsi que d'apposer des étiquettes d'avertissement pour identifier les ingrédients qui sont reliés à des affections chroniques.

Il existe des organismes tiers en certification écologique au Canada qui aident les compagnies à être reconnues comme « vertes ». Par exemple, ÉcoLogo certifie les produits uniquement après avoir examiné consciencieusement les méthodes d'exploitation de la compagnie et la fabrication des produits, et après s'être assuré que le tout respecte des normes bien précises. Un certificat décerné par une tierce partie favorise la normalisation des produits ayant des déclarations environnementales. Ainsi, les consommateurs peuvent s'assurer de l'exactitude des déclarations que promulguent les marques qu'ils achètent. Les produits qui n'arborent pas l'un de ces sceaux d'approbation ne répondent donc pas à tous les standards requis. Une des causes possibles d'un tel refus pourrait être le fait que le produit soit composé d'ingrédients représentant une menace pour la santé ou pour l'environnement, et ce, même si le produit affiche une prétention à être « vert ».

Réclamer un meilleur étiquetage est tout à fait légitime. Le Règlement sur les cosmétiques du Canada oblige les fabricants de produits d'hygiène et de beauté à inscrire les ingrédients sur l'étiquette en formule normalisée. Devrait-il en être autrement pour les produits d'entretien ménager que vous utilisez pour nettoyer la maison où vous et votre famille vivez?

Passez à l'action dès maintenant. Envoyez un message à la ministre de la Santé lui demandant d'aller de l'avant avec l'étiquetage des produits d'entretien ménager en visitant la page suivante :
action.davidsuzuki.org/fr/produit-d-entretien-menager

Pour en savoir plus sur les produits d'entretien ménager :
www.davidsuzuki.org/fr



Fondation
David
Suzuki

LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE

« Je veux m'assurer que ce que j'utilise pour nettoyer ma maison est totalement sécuritaire. Je crois, en tant que consommatrice, que nous avons le droit de savoir ce qui se trouve vraiment dans les produits que nous achetons. »

- Angela

Recommandations

La Fondation David Suzuki propose les six recommandations suivantes afin de protéger la population et l'environnement des expositions non nécessaires aux substances toxiques contenues dans les produits d'entretien ménager :

1. Cesser l'utilisation des nettoyants domestiques nocifs. Récupérer de manière sécuritaire les [déchets ménagers dangereux](#) et les remplacer par l'une ou l'autre des [solutions écologiques disponibles sur le site Web de la Fondation David Suzuki](#).
2. Lire les étiquettes attentivement. Cesser l'achat de produits contenant du « parfum » ou toute autre fragrance ajoutée, car certaines de leurs substances sont reliées aux allergies chroniques.
3. [S'inspirer de l'initiative européenne](#) afin de développer au Canada un nouveau système d'étiquetage qui inclurait des avertissements au sujet des dangers d'intoxication chronique pour la santé et des dangers pour l'environnement, car même d'infimes quantités de substances dangereuses peuvent s'accumuler avec le temps jusqu'à atteindre un niveau critique et ainsi contaminer l'air, l'eau et la terre.
4. Obliger les manufacturiers à inscrire la liste des ingrédients dans une formule normalisée afin de permettre aux consommateurs de repérer aisément la présence de substances toxiques dangereuses.
5. Restreindre le droit d'usage de termes tels que « naturel » ou « biologique » dans le marketing des produits qui contiennent des ingrédients synthétiques ou non biologiques.
6. Rechercher une certification décernée par une tierce partie sur les produits qui se disent « verts » ou respectueux de l'environnement.

Passez à l'action dès maintenant. Envoyez un message à la ministre de la Santé lui demandant d'aller de l'avant avec l'étiquetage des produits d'entretien ménager en visitant la page suivante : action.davidsuzuki.org/fr/produit-d-entretien-menager

Pour en savoir plus sur les produits d'entretien ménager : www.davidsuzuki.org/fr



Fondation
David
Suzuki

LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE

Une étiquette de nettoyant domestique « vert » qui se respecte doit inclure :

1 Une écoétiquette certifiée par une tierce partie



2 La désignation officielle de la biodégradabilité

BIODÉGRADABLE
P. EX. BIODÉGRADABLE TEST
OCDE 301 D OU E

INGRÉDIENTS :
P. EX. POLYGLYCOSIDE D'ALKYLE
(NOIX DE COCO), ROSMARIUNUS
OFFICINALIS (HUILE DE ROMARIN), ETC.

PRODUIT NETTOYANT
123 RUE DE LA TRANSPARENCE
PRODUIT@PRODUITVERT.VERT
WWW.PRODUITVERT.VERT
1.800.555.0000



3 Une liste complète et précise des ingrédients, incluant la divulgation entière des dénominations scientifiques

4 La divulgation de la composition du « parfum » ou de la mention « parfumé »

5 Les coordonnées de la compagnie



Fondation
David
Suzuki

LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE

Pour en savoir plus sur les produits nettoyants : davidsuzuki.org/fr